

## Communiqués de presse

### Suva: moins de rentes, mais plus d'accidents en 2008

Lucerne, le 16 février 2009

#### Les rentes d'accident à leur niveau le plus bas

**La Suva enregistre un nouveau recul des rentes d'accident: les 2210 nouvelles rentes d'invalidité octroyées à ce titre en 2008 représentent une baisse de près de 11 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit du niveau le plus bas depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance-accidents en 1984.**

En 2008, la Suva a octroyé 2210 nouvelles rentes d'invalidité pour cause d'accident, soit 10,9 % de moins que l'année précédente. En baisse de 50 millions, les coûts ont passé de 681 à 631 millions de francs (- 7,3 %). En moyenne, chaque nouvelle rente d'invalidité coûte 286 000 francs, et ce pour un taux d'invalidité moyen de 29,8 %.

La Suva attribue ces résultats réjouissants à deux facteurs: il s'agit, d'une part, du New Case Management (NCM), une méthode novatrice de réinsertion introduite en 2003. Le NCM ne consiste pas à gérer des dossiers, mais plutôt la situation professionnelle, sociale et familiale dans laquelle se trouvent des personnes gravement accidentées, et que celles-ci auraient du mal ou ne parviendraient pas à surmonter seules.

D'autre part, sous l'effet d'une conjoncture économique favorable au premier semestre 2008, des employeurs ont proposé, au terme d'une période de réadaptation réussie, de nouveaux emplois à des collaborateurs accidentés, et ce parfois même à des personnes ayant perdu leur pleine capacité de travail. Cette démarche bénéficie de l'appui de la Suva, organisation placée sous le signe du partenariat social, dont le Conseil d'administration est constitué à parts égales de représentants des employeurs et des travailleurs.

En comparaison avec le record atteint en 2003, le nombre de nouvelles rentes d'invalidité octroyées par la Suva a diminué de près d'un tiers (de 3357 à 2210). Les coûts affichent quant à eux un recul encore nettement plus marqué, passant ainsi de 1029 à 631 millions de francs, soit une baisse de 38,7 %. Les économies ainsi réalisées bénéficient directement aux clients de la Suva, puisque les recettes excédentaires sont reversées aux assurés sous la forme de primes plus basses.

Fin 2008, 99 368 personnes percevaient une rente de la Suva, soit 77388 rentes d'invalidité et 21 980 rentes de survivants. Au cours de l'année écoulée, la Suva a déboursé 1,5 milliard de francs pour l'ensemble des rentes.

#### Augmentation des accidents de sports d'hiver

En 2008, la Suva a enregistré une augmentation de 5,3 % des accidents non professionnels. Après un léger recul en 2007, leur nombre a passé de 239016 à 251803 en 2008. Une grande partie d'entre eux sont liés à la pratique du ski et du snowboard: en 2008, la Suva a enregistré un total de 17 406 accidents de sports d'hiver, soit 3803 de plus que l'année précédente (+ 28,0 %). La raison: des chutes de neige abondantes et des conditions météorologiques extrêmement favorables.

Le nombre de déclarations d'accidents de football atteint 28957 cas au total, soit une augmentation de 6,8 %. Il n'est toutefois pas encore possible de dire si l'Euro 2008 a joué un rôle dans le regain d'intérêt manifesté pour la pratique de ce sport.

En 2008, les accidents de la circulation ont également augmenté: 36400 cas ont été déclarés à la Suva au cours de l'année dernière (+ 6,9 %). Comme l'expérience le démontre, ceux-ci sont onéreux. En moyenne, un accident de la circulation coûte 13000 francs, soit plus du triple d'un accident de sport (4100 francs).

Dans l'assurance contre les accidents professionnels, l'évolution est plus modérée. Au cours de l'année écoulée, le nombre de cas d'accidents et de maladies professionnels déclarés à la Suva n'a augmenté que de 0,8 %, pour un total de 186 010 cas.

Dans l'assurance-accidents des chômeurs, le nombre d'accidents a encore diminué de 11,2 %, passant ainsi de 13204 à 11723, en raison de la bonne conjoncture enregistrée en 2008.

#### Remarques

Les chiffres mentionnés dans le texte qui précède se rapportent aux accidents des personnes assurées auprès de la Suva. La Suva, plus grande assurance-accidents de Suisse, assure près de la moitié des travailleurs en Suisse, principalement ceux du secteur de l'industrie et des arts et métiers. L'affiliation d'une entreprise à la Suva est régie par l'art. 66 de la loi sur l'assurance-accidents (LAA).

#### Graphique

(PDF 228 Ko)

- Nombre de nouvelles rentes d'invalidité octroyées 2000 – 2008

- Coûts des nouvelles rentes d'invalidité octroyées 2000 – 2008

#### Pour tout renseignement complémentaire, les médias peuvent s'adresser à:

Jean-Luc Alt, Suva, communication d'entreprise, rue de Locarno 3, 1701 Fribourg,  
tél. 026 350 37 81, [jeanluc.alt@suva.ch](mailto:jeanluc.alt@suva.ch)



[Download](#)

Dimension: 129 ko

*La Suva est une entreprise indépendante de droit public assurant près de 100 000 entreprises, soit 1,9 million d'actifs et de chômeurs, contre les conséquences des accidents et des maladies professionnelles. Sur mandat de la Confédération, la Suva assume également la gestion de l'assurance militaire. Les prestations de la Suva comprennent la prévention, l'assurance et la réadaptation. Ses clients peuvent attendre d'elle: loyauté, compétence, prévenance et efficacité. La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention. Les gains réalisés profitent exclusivement aux assurés. Les partenaires sociaux et la Confédération sont représentés au sein de son Conseil d'administration.*

Newsletter. Abonnez-vous dès maintenant à l'adresse suivante: [www.suva.ch/newsletter-f](http://www.suva.ch/newsletter-f)

#### Liens

#### Archives

[2009](#)

[Archives 2008](#)

[Archives 2007](#)

[Archives 2006](#)

[Archives 2005](#)

[Archives 2004](#)

[Archives 2003](#)

[Archives 2002](#)

[Archives 2001](#)

[Archives 2000](#)

[Archives 1999](#)

[Archives 1998](#)

#### S'abonner aux communiqués de presse sous forme de flux RSS

Copiez le lien suivant sur votre lecteur RSS ([comment procéder?](#))

 <http://www.suva.ch/fr/rss/medienmitteilungen.xml>

[retour](#)

© Copyright by Suva - [Informations juridiques et conseils de sécurité](#)